CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE
DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604599 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade.

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade de RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
ALVARO Y FUENTES MARIE	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026
DECARITE MURIEL	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026
DORANGE PIERRICK	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026
RISBEC MARIE AXELLE	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026
VASSAL FREDERIQUE	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	01/03/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	4	4
Nombre d'hommes	2	1
Total	**6**	**5**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche -

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE
DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604600 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade.

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade de TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
AUGUEY TANGUY	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
DEVILLE GHISLAIN	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
DUCHESNE ALEXANDRE	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
DUPOUVOIR JEROME	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
FAUVEL BRIGITTE	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
GUESDON RICHARD	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
LEJEUNE CHRISTOPHE	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
NEEL GREGORY	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
REVERT STEPHANE	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
SANSON YANNICK	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
VILLETTE JEAN-MICHEL	TECHNICIEN	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	1	1
Nombre d'hommes	10	10
Total	**11**	**11**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche -

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE
DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604601 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade.

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade de TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
DARGENT LUCILLE	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	13/06/2026
PICOT STEPHANE	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026
POULAIN DAVID	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	1	1
Nombre d'hommes	3	2
Total	**4**	**3**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche -

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE
D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604602 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade.

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
GUIFFARD FANNY	ANIMATEUR	ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	02/03/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	1	1
Nombre d'hommes	1	0
Total	**2**	**1**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche -

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE
D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604603 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade.

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
POTIN NICOLAS	ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026
RADIC LAURENT	ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	0	0
Nombre d'hommes	2	2
Total	**2**	**2**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche -

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE
D'ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604604 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade.

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2EME CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
MARGRIN LAURENCE	ASSISTANT DE CONSERVATION	ASSISTANT CONS PPL 2EME CL	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	1	1
Nombre d'hommes	0	0
Total	**1**	**1**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE
D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604605 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade,

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2EME CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
AZOUAOU SALIM	EDUCATEUR DES A.P.S	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 2EME CL	01/01/2026
BEDOUET SEBASTIEN	EDUCATEUR DES A.P.S	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 2EME CL	01/01/2026
HAREL DYLAN	EDUCATEUR DES A.P.S	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 2EME CL	01/01/2026
JOUANNE OLIVIER	EDUCATEUR DES A.P.S	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 2EME CL	01/01/2026
LESEINE DAVID	EDUCATEUR DES A.P.S	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 2EME CL	01/01/2026
MARTIN LAURENT	EDUCATEUR DES A.P.S	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 2EME CL	01/01/2026
PATAULT ROMAIN	EDUCATEUR DES A.P.S	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 2EME CL	01/01/2026
PERIO DAMIEN	EDUCATEUR DES A.P.S	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 2EME CL	01/01/2026
TOLLEMER JEREMY	EDUCATEUR DES A.P.S	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 2EME CL	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	0	0
Nombre d'hommes	9	9
Total	**9**	**9**

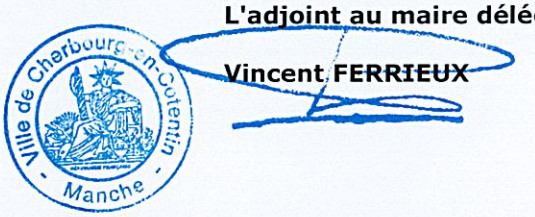
Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,



Vincent FERRIEUX

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604606 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade.

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
DOUCET BAPTISTE	EDUCATEUR PRINC 2EME CL APS	EDUCATEUR A.P.S. PRINC 1ERE CL	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	0	0
Nombre d'hommes	1	1
Total	**1**	**1**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche -

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE
D'ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604607 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade.

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
LAMOTTE FRANCK	ASSISTANT CONS PPL 2EME CL	ASSISTANT CONS PPL 1ERE CL	10/06/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	0	0
Nombre d'hommes	2	1
Total	**2**	**1**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche -

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE SUPERIEURE ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604608 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade.

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE SUPERIEURE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
LEFILLIASTRE AGNES	AUXILIAIRE PUERIC CL NORM	AUXILAIRE PUERIC CL SUP	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	1	1
Nombre d'hommes	0	0
Total	**1**	**1**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DE LA PRESIDENTE DU CCAS DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'AIDE-SOIGNANT DE CLASSE SUPERIEURE ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2601457 - MQL

La Présidente du conseil d'administration du CCAS,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération en date du 17 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire.

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade,

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'AIDE SOIGNANT DE CLASSE SUPERIEURE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
HAMEL NATHALIE	AIDE-SOIGNANT CL NORMALE	AIDE SOIGNANT CL SUPERIEURE	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	1	1
Nombre d'hommes	0	0
Total	**1**	**1**

Article 2 : Madame la Présidente du CCAS est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé(e).

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 13/07/2026

Pour la Présidente du CCAS,
La Vice-Présidente déléguée,

Karine POINEUF-SEGUIN

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche - Centre Communal d'Action Sociale

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DE LA PRESIDENTE DU CCAS DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2601458 - MQL

La Présidente du conseil d'administration du CCAS,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération en date du 17 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire.

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade,

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade de RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
LEPARQUIER GERALDINE	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026
TIMMERMAN SANDRINE	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	2	2
Nombre d'hommes	0	0
Total	**2**	**2**

Article 2 : Madame la Présidente du CCAS est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé(e).

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 13/07/2026

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche - Centre Communal d'Action Sociale

Pour la Présidente du CCAS,
La Vice-Présidente déléguée,

Karine POINEUF-SEGUIN

Notifié à l'agent le :
Signature :

CHERBOURG en Cotentin

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2026

N° 2604598 - MQL

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 132-10 et ses articles L.522-23 à L.522-31,

Vu la délibération du 16 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire,

Vu la délibération du 18 décembre 2024 fixant les quotas d'avancement de grade,

ARRETE :

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade de RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2026 :

NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	DATE D'EFFI
BAUDRY PEGGY	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
BIGARD ALEXANDRA	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
BRACONNIER LINDA	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
CHATELIER LAURENCE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
CONSTANTIN MARION	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
EDIMBOURG SEVERINE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
FREMINE CAROLE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
GRAFFOUILLERE DELPHINE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
HERVE LAETITIA	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
JUILLARD CAMILLE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
LE BRETON MAUD	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
LECLERC CHANTAL	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
LEZEC CATHERINE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
MAUDUIT DOROTHEE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
MONTAIGNE FLORENCE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
PASQUIER MARCELLINE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026
SELVES HERVE	REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/01/2026

	Promouvables	Promus
Nombre de femmes	18	16
Nombre d'hommes	1	1
Total	**19**	**17**

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- affiché au sein de la collectivité,
- notifié aux intéressés.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10/07/2026

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche

Pour le Maire
L'adjoint au maire délégué,

Vincent FERRIEUX

Notifié à l'agent le :
Signature :